

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le conseil municipal en sa séance du 12 février 2018 a approuvé le compte administratif 2017 qui est le reflet de toutes les écritures comptables passées du 1er janvier au 31 décembre 2017 qui se répartissent ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 804 997,23 €
Recettes : 1 107 542,48 €
Excédent 2016 reporté : 340 403,10€
Excédent de clôture 2017 : 642 948,35 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 460 544,02 €
Recettes : 238 030,24 €
Déficit 2016 reporté : 2 830,01 €
Déficit de clôture 2017 : 225 343,79 €

Les restes à réaliser (opérations dont la réalisation et/ou le paiement sont reportés sur 2018) s'élèvent à 612 264,22 €.

Le conseil a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 642 948,35 € en couverture du déficit d'investissement de 225 343,79 € et les restes à réaliser de 612 264,22 €, le reliquat, 155 340,34 €, étant reporté en fonctionnement pour 2018.

CENTRE AÉRÉ DU MERCREDI à la Rentrée Scolaire 2018 - 2019

Un mini centre de loisirs sera mis en place par la Mairie le mercredi non travaillé de la période scolaire dès la rentrée de Septembre 2018.

Ce centre se fera le matin de **8h30 à 12h00** et l'après-midi de **13h30 à 17h00**.

Les inscriptions se feront de vacances à vacances uniquement en mairie où les dossiers sont à retirer à l'accueil. La première inscription devra être effectuée pour le **15 Juin 2018 au plus tard**.

Les tarifs sont les suivants:

2 € la demi-journée pour un Quotient Familial de 0 à 630.

4 € la demi-journée pour un Quotient Familial supérieur à 630.

NB: Possibilité d'apporter le repas de midi auquel cas 1 heure de garderie sera facturée.

DÉCLARATION D'IMPOTS par INTERNET

Mme Chantal CHARLIER demeurent à Gespunsart propose d'aider les personnes qui ne maîtrisent pas l'informatique à faire leur déclaration en ligne.

Les personnes intéressées par cette prestation bénévole, donc entièrement gratuite, sont invitées à se faire connaître en mairie soit en venant s'inscrire à l'accueil de la mairie, soit en téléphonant au 03.24.53.85.16 (Tel de la mairie)

CENTRE DE LOISIRS

Le centre aéré pour les vacances de Printemps vient d'avoir lieu du **lundi 23 au vendredi 27 Avril 2018**.

Pour les prochaines vacances d'Été, le centre aura lieu du **lundi 9 au vendredi 27 juillet 2018**.

Ouvert aux enfants de 4 ans à 11 ans

Pour tous renseignements, rendez vous en mairie, aux heures d'ouverture.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaire de la mairie :

Du lundi au vendredi

de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Tel : 03.24.53.85.16

Horaire de la déchèterie :

Horaire d'hiver (d'octobre à mars)

Mercredi et samedi
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Horaire d'été (d'avril à septembre)

Mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.
Samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Tel : 03.24.54.62.16



N° 51 - Avril 2018

GESP'infos

Lettre d'information de la mairie à l'attention des Torés

www.gespunsart.com

Le mot du Maire

Pour de nombreuses communes, les mois de mars et avril sont consacrés au vote du budget.

Tâche primordiale de l'année et essentielle pour la gestion communale.

Il est à noter que notre DGF a diminué, passant de 105 000 € en 2014 à 37 000 € en 2018 !!!

Cette année, le conseil municipal a voté en priorité la réhabilitation et la mise en accessibilité de la mairie et des écoles.

Travail incontournable, suivi par un architecte et ayant un impact financier important.

Pour autant, la part communale des impôts locaux ne subira pas de hausse.

Je prends acte de l'engagement du gouvernement de compenser à l'euro près la perte due au dégrèvement de la taxe d'habitation.

Néanmoins, je constate que les élus ne maîtrisent plus la situation et que leur pouvoir de décision dépend fortement des actions gouvernementales.

Une remise en cause des modalités de financement des communes qui ne sont pas, pour l'instant, garanties dans le temps et qui risquent de devenir un frein pour nos investissements.

Affaire à suivre!!

Bonne lecture à toutes et à tous.

Votre Maire,

Dominique DERUISSEAUX

SARTS 2018 - 2019

Les inscriptions se feront en mairie du **15 au 31 Mai 2018** aux heures d'ouverture de l'accueil. Chaque affouagiste devra signer personnellement sa réservation.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, l'adjoint des bois passera à votre domicile.

Aucune inscription ne pourra être prise par téléphone. Aucun sart ne sera attribué aux personnes non inscrites le jour du tirage.

Saisie des sarts
Le samedi 09 Juin 2018

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- Le mardi 1 Mai : **Brocante du 1 mai** organisée par l'A.P.E.V. dans les rues du village.

- Le dimanche 20 Mai : **Course nature** organisée par l'A.C.G.N. autour du village, rdv à la salle polyvalente.

- Le samedi 26 Mai : **Concours de belote** à la salle des fêtes organisé par les Amis de la Lutinière.

- Le dimanche 3 Juin : **Concert de mandoline, mandole, mandolonce, guitare et percussions** à la salle polyvalente organisé par l'Ensemble Gabriele Leone.

- Le samedi 9 Juin : **Concours de vélos et motos fleuris** organisés par l'A.P.E.V. dans les rues du village et à la salle polyvalente.

- Le samedi 16 Juin : **la Transardennaise motos** fera un arrêt à la salle des fêtes pour se restaurer, organisée par l'ECTG.

- Le dimanche 17 Juin : **Fête de la musique** à la salle des fêtes organisée par Fêtes et Animations.

- Le dimanche 24 Juin : **Concert d'été à l'Église** organisé par les Grands Jeux de Gespunsart.

- Le samedi 7 Juillet : **Tournoi de Foot** au stade municipal organisé par l'Espérance Foot Vétérans.

RENTÉE SCOLAIRE 2018 / 2019

Le conseil d'école ayant voté en faveur du retour à la semaine de 4 jours, et les parents d'élèves consultés y étant aussi majoritairement favorables, le Conseil Municipal émet à la majorité un avis favorable au rétablissement de la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2018.

Les horaires seront les suivants:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30—12h00 et 13h30—16h00.

BUDGET GÉNÉRAL 2018

Section de fonctionnement

Travaux d'entretien et fournitures diverses
Assurances
Cantine garderie
Fêtes, cérémonies, déplacements
Eau, gaz, électricité, téléphone

1 adjoint administratif de 1ère classe
1 adjoint administratif de 2ème classe
1 brigadier de police municipale
1 agent territ. Spécialisé des écoles maternelles
2 adjoints techniques principaux de 2ème classe
5 adjoints techniques de 2ème classe (+ 1 rempl.)
2 agents périscolaires

DÉPENSES

Charges à caract. général :...357 580,00 €
Charges de personnel :.....436 950,00 €
Charges de gestion courante :.66 700,00 €
Charges financières :.....43 500,00 €
Charges exceptionnelles.....1 000,00 €
Dépenses imprévues :.....10 000,00 €
Virement à l'investissement :.275 161,34 €
Opérations d'amortissement :.. 3 400,00 €

Total : 1 194 291,34€

RECETTES

Produits des services :.....221 896,00 €
Impôts et taxes :.....668 344,00 €
Dotations et autres :.....136 771,00 €
Gestion courante :.....10 000,00 €
Produits exceptionnels.....1 940,00 €
Résultat 2017 reporté:.....155 340,34 €

Total : 1 194 291,34€

Impôts locaux :
- Taxe d'habitation:..14,85 %...100 178,00 €
- Foncier bâti :.....19,63 %...184 012,00 €
- Foncier non bâti.....43,01 %.....5 247,00 €
Attrib. Compensation Agglo :.....250 000,00 €
Compensation FNGIR état :.....109 094,00 €
Divers (taxes, droits de place...) :...10 000,00 €

Dotations de l'Etat
- Dotation forfaitaire :.....36 964,00 €
- Compensation Taxe Prof. :...57 000,00 €
- Dotation solidarité rurale :.....17 987,00 €
Autres Compensations :.....24 820,00 €

Excédent de fonctionnement 2017

Excédent budgétaire permettant de financer les investissements

Section d'investissement

Remboursement du capital des emprunts

OPERATIONS DONT LA RÉALISATION ET / OU LE PAIEMENT SONT REPORTÉS EN 2018
- Acquisitions de terrains :.....6 257,69 €
- Salle polyvalente :.....50 000,00 €
- FDEA :.....44 000,00 €
- Maîtrise d'œuvre ruelle des prés :.2 195,25 €
- Ruelle des prés 1ère tranche :.....509 811,28 €

DÉPENSES

Emprunts :.....84 000,00 €
Restes à réaliser :.....612 264,22€
Opérations :..... 771 561,34 €
Dépenses imprévues.....25 000,00 €
Opérations patrimoniales :.....62 145,00 €
Déficit d'invest. reporté:.....225 343,79€

Total : 1 780 314,35€

RECETTES

Virement du fonctionnement:..275 161,34 €
Dotations :.....533 608,01 €
Subventions :.....106 000,00 €
Emprunt :.....800 000,00 €
Opérations patrimoniales:.....65 545,00 €

Total : 1 780 314,35€

- Reversement TVA sur travaux 2017 :.....45 000,00 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé :...487 608,01 €
- Taxe d'aménagement :.....1 000,00 €

- Subvention de la préfecture :.....90 950,00 €
- Subvention de l'état :.....4 050,00 €
- Subvention région pour les bois :.....11 000,00 €

OPÉRATIONS 2018
- Acquisitions de terrains :.....10 000,00 €
- FDEA :.....8 000,00 €
- Concessions et droits similaires :.....3 600,00 €
- Immobilisations corporelles :.....12 961,34 €
- Travaux en forêt :.....70 000,00 €
- Maîtrise œuvre école-mairie :.....40 000,00 €
- Mise en accessibilité école-mairie:.....560 000,00 €
- Suivi des travaux:.....17 200,00 €
- Motricité école :.....1 200,00 €
- Reprise concession + columbarium :...16 000,00 €
- Benne :.....6 000,00 €
- Matériel salle polyv :.....3 600,00 €
- Travaux drainage :.....6 000,00 €
- Acquisitions terrains :.....10 000,00 €
- Toiture local pompiers :.....17 000,00 €